

**Mercredi 26 mars 2014
de 12 h à 12 h 25**

Pavillon Marguerite-d'Youville, salle 4032

2375, chemin de la Côte-S^{te}-Catherine, Montréal (Québec)

Les équipements de protection individuelle en agriculture : comparaison des contextes normatifs et législatifs nord-américain et européen

Conférencière : Jennifer Landry, étudiante à la maîtrise (stage)

Directrice de recherche : Michèle Bouchard, professeure au département

Responsable de stage : Ludovic Tuduri, IRSST

Résumé

La maîtrise de l'exposition professionnelle aux pesticides peut être atteinte, entre autres, par le port d'équipements de protection individuelle (EPI) comme les vêtements de protection chimique (VPC) et les appareils de protection respiratoire. L'objectif de ce travail était de faire l'état des lieux des contextes réglementaire et normatif entourant le choix et l'utilisation des EPI en agriculture.

Un inventaire comparatif de la législation de la santé et sécurité au travail (SST) ainsi que de la législation des pesticides en Europe et en Amérique du Nord a été réalisé. Celles-ci ont été obtenues sur les sites des Ministères et des agences gouvernementales concernés. De plus, l'étude des normes relatives à la conception et la qualification des EPI, plus spécifiquement les VPC, a été effectuée. Ces dernières proviennent des organismes de normalisation tels que l'ISO, le CEN et l'ANSI.

L'homologation des pesticides menant aux exigences d'étiquetage est obligatoire dans toutes les régions étudiées, mais les recommandations de protection individuelle y figurant varient. Contrairement à l'Europe, les EPI utilisés au Canada et aux États-Unis pour la protection cutanée n'ont pas de norme ou de certification à laquelle se conformer dans la réglementation. Plusieurs normes pour les VPC sont disponibles. Les méthodes d'essai décrites dans celles-ci peuvent être identiques, bien que les critères et les exigences de performance soient variables. Au Canada, la réglementation et les recommandations disponibles pour les agriculteurs sont insuffisantes et devraient être enrichies afin de leur permettre de choisir aisément les EPI les plus adaptés.